

“ Université une indulgence plénière à l'article de la
 “ mort.”

De son côté, le Séminaire de Québec, afin d'assurer
 davantage la réalisation des vœux du Souverain Pon-
 tife, a fondé à perpétuité une messe qui sera célébrée
 chaque semaine pour le bien spirituel et temporel des
 bienfaiteurs de notre Université Catholique.

Comme conclusion pratique de tout ce que Nous
 venons de vous exposer, N. T. C. F., Nous vous dirons
 d'abord avec notre bien-aimé Souverain Pontife : “ Nous
 “ avons le ferme espoir que le noble exemple donné par
 “ un généreux citoyen de Québec sera un fort stimulant
 “ pour engager d'autres fidèles distingués par leur zèle
 “ et favorisés par la fortune, à bien mériter de la reli-
 “ gion et de la patrie en contribuant par leur libéralité
 “ à cette grande œuvre, si importante surtout de nos
 “ jours, d'un bon et solide enseignement de la jeunesse.”

Nous terminerons par un passage de la Sainte Ecriture
 qui résume et confirme pleinement tout ce que Nous
 venons de vous dire.

“ L'homme sage, dit le Saint Esprit, instruit son
 “ peuple et le fruit de sa sagesse est stable et fidèle. Il
 “ sera comblé de bénédictions et ceux qui le verront le
 “ comblent de louanges. Il est vrai que les jours d'un
 “ homme sont courts : mais les jours de son peuple sont
 “ innombrables : et l'honneur que le sage se sera acquis
 “ vivra éternellement.” (Eccli. XXXVII. 26...)

Sera le présent mandement lu au prône de toutes les
 églises et chapelles paroissiales et autres où l'on fait
 l'office public, le dimanche qui suivra sa réception.